

Observatoire du dépôt légal

reflet de l'édition contemporaine



données 2012



Pour la 2^e année, la Bibliothèque nationale de France édite l'*Observatoire du dépôt légal : reflet de l'édition contemporaine*.

La BnF reçoit par dépôt légal tout document édité, importé ou diffusé en France. Le dépôt légal, collecté, conservé et communiqué par la BnF, permet la constitution d'une collection patrimoniale de référence. Cette mission fondamentale de la Bibliothèque, depuis François I^{er} et l'ordonnance de Montpellier en 1537 – décidant de « *faire retirer, mettre et assembler en notre librairie toutes les œuvres dignes d'être vues, qui ont été et qui seront faites, compilées, amplifiées, corrigées et amendées de notre temps pour avoir recours aux dits livres, si, de fortune, ils étaient ci-après perdus de la mémoire des hommes* » – a traversé les siècles et les mutations sociales et techniques. Selon le Code du Patrimoine, sont en effet soumis au dépôt légal les livres, les périodiques, les documents cartographiques, la musique imprimée, les documents graphiques et photographiques, les documents sonores, les vidéogrammes, les documents multimédias, logiciels et bases de données et, depuis 2006, les sites Web.

Recouvrant l'ensemble des secteurs de l'édition – professionnelle, associative, littérature grise, publications officielles... – le dépôt légal apparaît comme une précieuse source d'information sur les grandes évolutions de l'édition française. Ces chiffres et ces analyses, régulièrement rassemblés par la BnF à des fins de gestion de ses collections, sont aujourd'hui synthétisés et diffusés dans cet Observatoire pour offrir une vue singulière, celle du dépôt légal, sur la production éditoriale nationale. Il ne s'agit pas pour la BnF de constituer une source exhaustive sur l'édition française mais plutôt de proposer une vision qui viendra utilement compléter les analyses publiées par d'autres organismes publics et privés. Une des caractéristiques de cette vision du dépôt légal est que contrairement à la plupart des études statistiques sur l'édition, elle intègre dans un même panorama l'édition commerciale et ce qu'on pourrait appeler « les zones grises du patrimoine » (l'auto-édition, l'édition associative, la presse de la société civile...) pour les différents supports de publication.

La démarche se heurte bien sûr à quelques limites méthodologiques, liées à l'organisation même du dépôt légal à la BnF. Certains ensembles documentaires peuvent être ponctuellement sur ou sous-représentés dans les statistiques, avec un décalage dans le temps en fonction de la date effective du dépôt et des activités de veille conduites par la BnF auprès des éditeurs afin de combler des lacunes. Des écarts peuvent également être liés au délai de traitement pour les opérations d'enregistrement et de signalement dans le Catalogue général de la BnF et la *Bibliographie nationale française*. Tous les documents ne sont pas non plus traités pièce par pièce, certains le sont sous forme de *recueils* qui permettent de regrouper par exemple des publications promotionnelles, éphémères telles que les horaires, les tarifs, les programmes de spectacle. Enfin, on constatera que chaque type de support requiert des unités de mesure spécifiques (on ne compte pas les sites Web comme on compte des livres) qui rendent impossible l'agrégation de toutes ces données, au risque d'en perdre le sens : c'est pour cette raison que la publication est organisée par type de support.

L'Observatoire du dépôt légal contient pour tous les supports documentaires et les secteurs de l'édition une synthèse des tendances observées par la BnF et en complément un ensemble de données statistiques sur les éditeurs, les imprimeurs, les genres, les disciplines, les supports, les techniques. Ce réservoir de données est librement téléchargeable¹ et pourra être ainsi aisément être réutilisé et comparé à d'autres sources utiles à l'analyse de l'évolution de l'offre et des pratiques culturelles en France.

En 2012, la BnF avait traité en focus la dématérialisation des périodiques et de la presse, décrivant une situation plus complexe qu'il n'y paraît, l'Internet n'ayant pas supplanté le papier. Cette année, le focus de l'Observatoire du dépôt légal est consacré à l'édition publique et aux publications administratives. Il en décrit les secteurs les plus représentatifs et donne des exemples de dématérialisation des publications et d'ouverture des données publiques, deux tendances fortes dans l'administration publique dans lesquelles BnF s'inscrit pleinement à travers son double engagement dans la numérisation (avec Gallica) et l'ouverture sur le Web de ses données bibliographiques (avec data.bnf.fr).

Jacqueline Sanson, Directrice générale de la BnF

¹ http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal_definition/s.depot_legal_observatoire.html

Table des matières

Livres.....	4
Périodiques imprimés.....	9
Documents spécialisés et audiovisuels.....	14
Phonogrammes.....	14
Vidéogrammes.....	16
Documents multimédias multisupports.....	17
Documents multimédias monosupport, logiciels et bases de données.....	19
Musique imprimée.....	21
Documents cartographiques.....	22
Estampes et photographies.....	23
Sites Web.....	25
L'édition publique.....	27

Livres

La dénomination commune de « livres imprimés » recouvre une grande diversité de documents, qui reflète la richesse et la variété des circuits de production et de diffusion de l'imprimé, au-delà de l'édition et de la librairie traditionnelles. Le dépôt légal des livres imprimés présente deux caractéristiques majeures : la masse et la diversité, et permet d'observer un certain nombre de tendances.

La production éditoriale continue d'augmenter

Ce sont 72 139 livres qui ont été enregistrés en 2012, soit près de 3 % de plus qu'en 2011 (70 109). Ces chiffres reflètent l'ampleur de la production, alors même que, pour des raisons de traitement interne à la BnF, un certain nombre de « livres » ne sont pas comptabilisés dans cette filière mais sont traités comme des périodiques (des volumes à parution annuelle), en documents multimédia (dès qu'ils sont accompagnés d'un support audiovisuel), en documents cartographiques (atlas ou guides de randonnée), en partitions musicales, en documents d'imagerie ou en « recueil » (des documents pédagogiques ou des agendas, par exemple).

Le tirage initial est en diminution

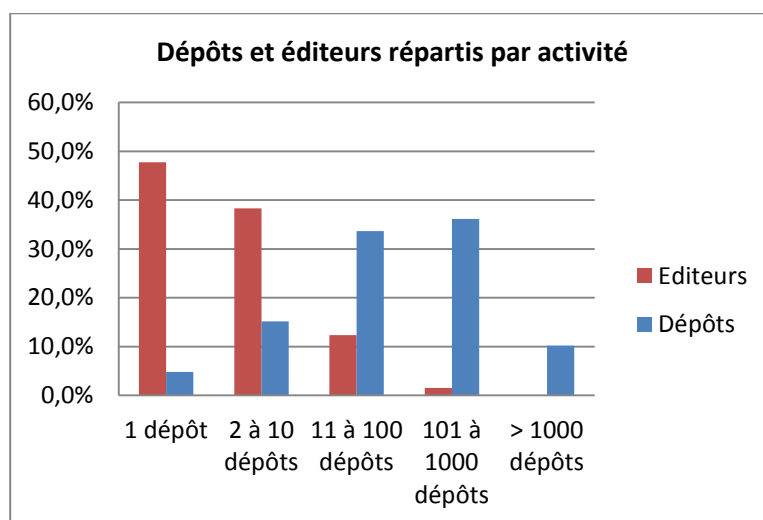
Le tirage médian est de 1 500 exemplaires en 2012, en baisse par rapport à 2011 (1 700), 2010 (1 800) et 2009 (2 000). Précisons que seul le tirage initial est connu de la BnF, et non les chiffres de retraitage ou de réimpression à l'identique. Plus d'un quart des livres sont tirés à moins de 300 exemplaires (28 %), plus de la moitié ont un tirage compris entre 301 et 5 000 exemplaires (51,4 %), et 20,6 % ont un tirage supérieur à 5 000 exemplaires, dont 0,2 % seulement un tirage supérieur à 100 000 exemplaires.

Le nombre de déposants augmente

Le nombre de déposants actifs, c'est-à-dire de déposants qui font au moins un dépôt dans l'année, augmente également avec 7 289 déposants en 2012, pour 7 206 en 2011 et 7 013 en 2010. Comme les années précédentes le nombre de nouveaux déposants, qui font pour la première fois un dépôt au cours de l'année, est en augmentation. En 2012, on compte 2 358 primo-dépôts.

De très nombreux petits déposants, très peu de très gros

En 2012, 47,8 % des déposants ne déposent qu'un seul livre dans l'année, et 83,2 % entre 1 et 10 livres ; 14,3 % en déposent entre 11 et 100, et seulement 2,6 % plus de 100. Seulement 4 déposants dépassent le seuil des 1 000 livres déposés chacun. Cette tendance s'accroît d'une année sur l'autre : ainsi, le nombre de ceux qui ne font qu'un seul dépôt dans l'année était de 3 188 en 2010, de 3 460 en 2011 et passe à 3 481 en 2012. Les 83,2 % de déposants qui déposent entre 1 et 10 livres dans l'année assurent 19 % du total des dépôts reçus. Inversement, 47,3 % des dépôts sont assurés par le faible nombre de ceux qui déposent chacun plus de 100 livres dans l'année. Ces pourcentages illustrent non seulement la concentration de la plus grande partie de la production entre un petit nombre d'acteurs, mais aussi un certain éparpillement des déposants, parmi lesquels les auteurs auto-édités représentent une part toujours plus importante (40,1 % des nouveaux déposants de 2012, et 22,6 % des déposants actifs en 2012).



Quatre acteurs majoritaires et un palmarès représentatif de la diversité des déposants

En tête du palmarès des déposants les plus importants en nombre de dépôts, on trouve les mêmes acteurs dans le même ordre que les années précédentes : L'Harmattan, suivi de près par l'ensemble Aparis-Edilivre-Edifree (édition à compte d'auteur et auto-édition). Suivent Gallimard et Hachette.

En 2012, à eux quatre, ils ont déposé 7 898 livres, soit 11 % du total des dépôts, et plus de 1 200 livres chacun (2 680 pour L'Harmattan, 2 651 pour Aparis-Edilivre-Edifree, 1 292 pour Gallimard et 1 275 pour Hachette).

Les noms qui suivent dans le palmarès des 50 principaux déposants en 2012 illustrent leur diversité ainsi que la variété des dépôts. On y trouve en effet :

- les deux grands clubs de livres (Le Grand livre du mois et France loisirs),
- des catalogues de vente aux enchères (déposés par la Chambre des commissaires-priseurs),
- de grands éditeurs généralistes (Albin Michel, Flammarion, Actes Sud, Seuil, Presses de la Cité-Omnibus-Hors collection),
- des éditeurs universitaires, scolaires ou techniques (Dunod, Ellipses, Nathan, Presses universitaires de France, Techniques de l'Ingénieur, Eyrolles, Larousse, Armand Colin, Studyrama, Presses universitaires de Rennes),
- des collections au format de poche (Pocket, J'ai lu, Points, Librairie générale française),
- de la bande dessinée ou des mangas (Glénat, MC Productions, Delcourt, Panini France, Casterman, Dargaud Lombard),
- des romans sentimentaux ou « populaires » (Harlequin),
- de l'auto-édition ou de l'édition à compte d'auteur (auteurs émargeant à l'ISBN collectif 978-2-7466 ou ayant leur propre ISBN, Publibook, Amalthée),
- des livres pratiques (Nouvelles éditions de l'Université, Marabout, First),
- des séries vendues par abonnement (Hachette collections),
- des livres de développement personnel ou d'ésotérisme (DG Diffusion),
- de l'édition pour la jeunesse (Milan, L'École des loisirs),
- de l'édition spécialisée (Bayard, Cerf),
- de « beaux livres » (La Martinière),
- de l'édition régionaliste (Lacour),
- de l'édition juridique (Daloz-Sirey-Delmas-Juris),
- de l'édition québécoise par le biais du diffuseur Messageries ADP.

Centralisation et disparités régionales

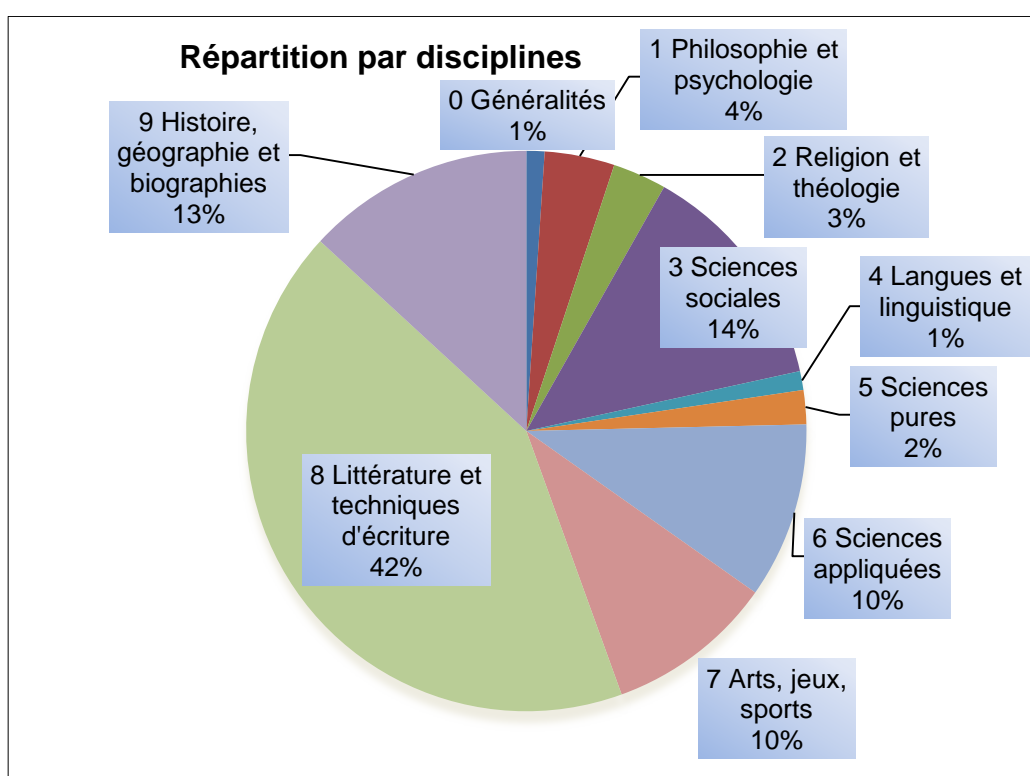
On constate que le quart des déposants est parisien (23 % en 2012), réalisant plus de la moitié des dépôts (52 %). L'Île-de-France représente au total un peu plus du tiers des déposants (35 %), pour deux tiers des dépôts (65 %). Les régions suivantes sont, dans l'ordre décroissant en nombre de déposants : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes puis Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

La répartition géographique de l'activité d'impression est différente. En 2012, près de 69 % des tirages initiaux sont réalisés en France, 24 % dans le reste de l'Europe (Italie, Espagne, Belgique...) et 6 % en Asie (essentiellement en Chine, puis à Singapour et en Malaisie). Ces proportions restent stables, même si la part de l'Europe tend à croître. En France, les régions où les impressions sont les plus nombreuses sont les Pays-de-la-Loire (16 % du nombre de titres imprimés en France), la Basse-Normandie (15 %), l'Île-de-France (13 %). Ces 3 régions totalisent 45 % de l'activité d'impression.

De plus en plus de fictions

Près de 4 livres sur 10 sont des ouvrages de fiction. En 2012, 38 % des publications signalées dans la *Bibliographie nationale française – Livres* sont des **fictions**. Cette part augmente chaque année. Ces fictions sont réparties en romans (18 % du total), poésie (4 %), théâtre (1 %), bandes dessinées (6 %) et littérature pour la jeunesse (9 %).

Le secteur histoire, géographie et biographies et le secteur des sciences sociales représentent chacun près de 13 % des ouvrages. Le graphique ci-dessous indique la part de livres dans chacune des grandes catégories de la classification Dewey :



En incluant les documentaires, le secteur de **l'édition jeunesse** représente plus de 8 800 références en 2012, soit 13 % des titres parus. Cette édition jeunesse est constituée pour 3/4 de fictions et 1/4 de documentaires (sciences, biographies et histoire, arts...). Alors que ces publications ont été déposées par près de 900 éditeurs actifs, on constate que la moitié de la production jeunesse est réalisée par seulement une quarantaine d'éditeurs. Les tirages sont généralement élevés, avec un tirage initial médian de 5 000 exemplaires.

Les **bandes dessinées** représentent également un secteur important, avec un peu plus de 4 400 titres traités en 2012. Plus de 300 éditeurs ont déposé au moins une bande dessinée, soit une moyenne d'environ 15 dépôts par éditeur. Comme pour le secteur jeunesse, le tirage médian est de 5 000 exemplaires. Les bandes dessinées sont en très grande majorité des fictions, même si quelques documentaires sont publiés sous cette forme : des biographies (par exemple des titres sur Freud, l'abbé Pierre, Fidel Castro, Steve Jobs...), de l'histoire, de la religion, de la vulgarisation médicale... On note aussi la proportion importante de traductions : près du 1/3 de ces ouvrages sont des mangas et un peu plus d'un sur 10 est traduit de l'anglais.

La production française se distingue également par l'importance des **collections éditoriales**. Chaque année, près de la moitié des livres signalés sont ainsi rattachés à une collection éditoriale et près de 2 000 nouvelles collections apparaissent. La proportion est très élevée dans certaines disciplines : l'informatique, le droit, la géographie et les guides de voyages, la philosophie, la critique littéraire, la gestion et organisation de l'entreprise.

Des titres

La consultation des titres des ouvrages signalés dans la *Bibliographie nationale française* permet de relever quelques-uns des titres les plus courants : des noms de ville ou de zones géographiques (*Paris, Londres, Venise, New-York, Corse, Rome...*), des contes et personnages (*Petit Chaperon rouge, Blanche Neige, Cendrillon, Trois petits cochons, Spider-Man...*), des biographies (*Napoléon, Jeanne d'Arc...*). En 2012, 15 titres *Jeanne d'Arc* ont été signalés et au total elle apparaît dans 38 titres différents. Aux 11 titres *Napoléon* s'ajoutent de nombreuses publications sur le Premier consul ou l'Empereur : 68 ouvrages en tout. Dans l'actualité, 27 livres ont dans leur intitulé « Sarkozy », 27 « Obama », 13 « Hollande ».

Certaines publications détonent par l'originalité de leur titre, parfois très long, qu'il s'agisse par exemple de publications officielles ou de jeux ou publications humoristiques (*Comment faire dodo quand on n'a pas envie de faire dodo mais qu'on doit faire dodo quand même alors qu'on n'a pas très très envie de faire dodo* ; 143 signes).

Livre objet

L'édition des livres imprimés prend des formes diverses. Le papier peut être remplacé par du tissu, du carton, des matériaux imperméables pour aller au bain... Certains livres prennent la forme d'un objet : livre en forme de bouteille de champagne, de cupcake, de hamburger, d'œuf ou de tablette de chocolat mordue au coin. Le format peut aussi s'adapter au sujet traité : c'est le cas pour *Foxyladyproject* contenant des photographies grandeur nature de guitares et mesurant 1,10 m de haut.

Le livre est fréquemment accompagné d'autres parties ou objets. Il peut s'agir de documents « papier », tels des marques pages ou des planches de bande-dessinées appelées « ex-libris », parfois des affiches, des autocollants, des patrons et pochoirs mais aussi des accessoires d'une grande diversité de formes et matériaux. En 2012, 360 coffrets ont enrichi le « cabinet des curiosités » de la BnF. Citons quelques accessoires :

- Pour la cuisine : moule, emporte-pièces, terrine, petit pot, shaker, verre et paille, tire-bouchon, tisanière, minuteur, toque, fève, baguettes, couteau.
- Pour le bien-être : boules de qi gong, corde à sauter électronique, haltères, diffuseur d'huiles.
- Des jeux : craie, crayon, figurine, fléchettes, pâte à modeler, cartes à jouer ou de divination, peluche, doudou, aimant.
- Du linge : drap de plage, tablier, torchon.
- Des outils : pelle, pince multi-fonctions, aiguilles, compas, thermomètre, tube à essai, carrés d'acétate, fil électrique.
- Des liquides et graines : huiles essentielles, encre, graines d'églantier, de carottes, de coquelicot.
- Ou bien encore : flûte, montre, loupe, lacets, allumettes, bougie en forme de cœur, accroche porte, fouet en latex et plumeau, couvre-seins, et inclassables, baguette magique et attrape-cauchemars.

À cet inventaire hétéroclite, on peut ajouter en complément que le secteur jeunesse est fortement représenté avec 222 coffrets en littérature, jeux, zoologie ou cuisine. Tous publics confondus, les accessoires les plus nombreux se retrouvent en cuisine, loisirs créatifs et bien-être. À la marge, ont été édités quelques coffrets « pour adultes » ou des publications religieuses accompagnées de médailles. Ces objets hybrides sont « imprimés » pour 10 % en France (36) et 79 % en Chine (283), des proportions inversées par rapport au reste des livres.

De nombreuses traductions

La proportion de publications traduites, en légère diminution en 2012, reste très importante, avec plus de 13 000 livres traduits, soit environ 19 % de l'ensemble des parutions reçues. Si

plus de la moitié de ces traductions vient de l'anglais, il faut encore signaler l'importance du japonais, deuxième langue originale de traduction (12 %). Les traductions sont plus nombreuses dans les domaines de la fiction : elles représentent 28 % de la littérature pour la jeunesse, 31 % des romans et 49 % de la bande dessinée.

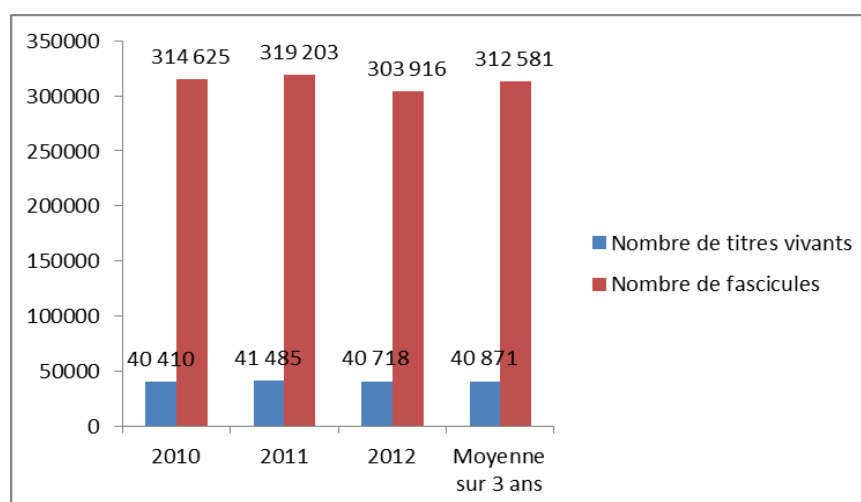
Périodiques imprimés

En 2012, la BnF a reçu par dépôt légal 40 718 titres de périodiques imprimés, ce qui représente environ 300 000 fascicules différents reçus. Ces publications traitées sous forme de périodiques et faisant l'objet d'un signalement dans la *Bibliographie nationale française – Publications en série* comprennent :

- les titres de la presse, au sens usuel : journaux, magazines, revues, bulletins²,
- les publications à mises à jour régulières présentées sous reliure mobile (dénommées « publications à feuillets mobiles » (PFM)),
- certaines publications annuelles : annuaires et répertoires, rapports d'activité des organismes publics et des grandes associations, recueils de données statistiques des organismes publics, rapports scientifiques ou techniques produits par des organisations, chronologies, catalogues périodiques de manifestations d'art.

La production éditoriale

Le volume global de périodiques reçus en 2012 est en légère baisse par rapport à 2011, tant sur le nombre des titres vivants que sur le nombre des fascicules reçus. Le nombre de titres vivants reste légèrement supérieur à celui enregistré en 2010, tandis que le volume de fascicules reçus chute, ce qui tendrait à montrer que la périodicité moyenne des titres s'allonge. D'une façon générale la baisse tendancielle observée les années précédentes se confirme, à l'exception de 2011 pour laquelle un chantier de rattrapage a occasionné une progression des entrées.

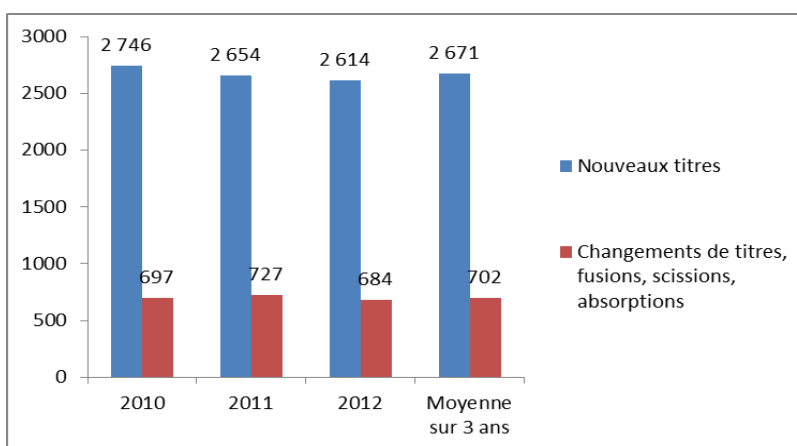


Nouveautés et cessations de parutions

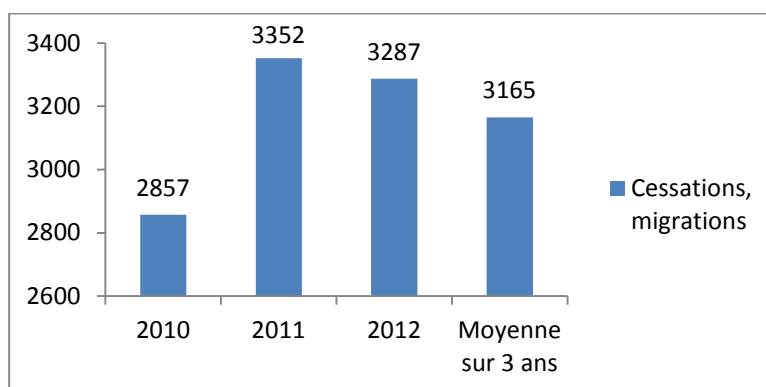
Le nombre de nouveaux titres et de changements de titre enregistrés se tasse depuis quelques années. On constate cependant que l'inflexion est moins forte que les années précédentes. Entre 2011 et 2012 on relève un écart négatif de 40 nouveaux titres, tandis que l'écart était de 92 entre 2010 et 2011, et de 228 l'année précédente si on remonte jusqu'en 2009 (2 974 nouveaux titres enregistrés).

²Ces titres se répartissent en plusieurs catégories :

- presse politique et d'information générale
- presse magazine (généraliste et thématique)
- presse professionnelle (hors revues de niveau recherche)
- revues scientifiques et assimilées (niveau étude et recherche)
- revues de création (arts, lettres)
- presse des administrations publiques et des collectivités territoriales
- presse d'expression politique
- presse syndicale
- presse confessionnelle
- presse de la société civile : presse associative, fanzines, presse des mouvements de pensée, presse mutualiste



La mise en place en 2010 et 2011 de nouvelles procédures de suivi des titres permettant de tracer plus systématiquement leur devenir avait occasionné en 2011 une progression du nombre des cessations enregistrées. La poursuite de ces procédures a abouti en 2012 à stabiliser le nombre des cessations de parution ou migrations vers le Web. Ainsi le nombre cumulé des cessations et migrations était de 2 857 en 2010, de 3 352 en 2011 et de 3 287 en 2012. Sur le total des cessations, on enregistre 339 migrations vers le Web, soit 10,3 % seulement du total.



Ces différents chiffres montrent que le dynamisme de l'édition de périodiques ne se dément pas. En 2012, on constate que, comme en 2011, la moitié des titres vivants reçus par dépôt légal est apparue depuis 2000. De la même façon qu'en 2011, on observe également que le cinquième des titres vivants a au moins 25 ans, avec, sur les 40 718 titres étudiés, au moins 8 423 titres nés avant 1987³.

Répartition par pays et par langue

94 % des périodiques reçus par dépôt légal sont édités en France métropolitaine ; 3,5 % en France d'Outre-Mer. La prédominance francilienne ne se dément pas par rapport à 2011, puisque 40,5 % des publications éditées en France ont leur siège en Île-de-France, contre 40,75 % en 2011. Sans surprise, c'est toujours la langue française qui domine à hauteur de 96 %. Viennent ensuite les publications anglophones avec 1,8 % et les publications multilingues avec 0,4 %.

Répartition par thématique

En 2012, le classement par thématique des titres vivants reste inchangé par rapport à l'année précédente. De même qu'en 2011, on constate en effet que les sciences économiques, juridiques, politiques et sociales sont les plus représentées, à hauteur de 43,3 % des publications vivantes⁴, et 35,7 % des nouveaux titres. Ces thématiques, qui recouvrent de larges secteurs d'activité, comprennent également l'éducation, le logement, l'environnement, le

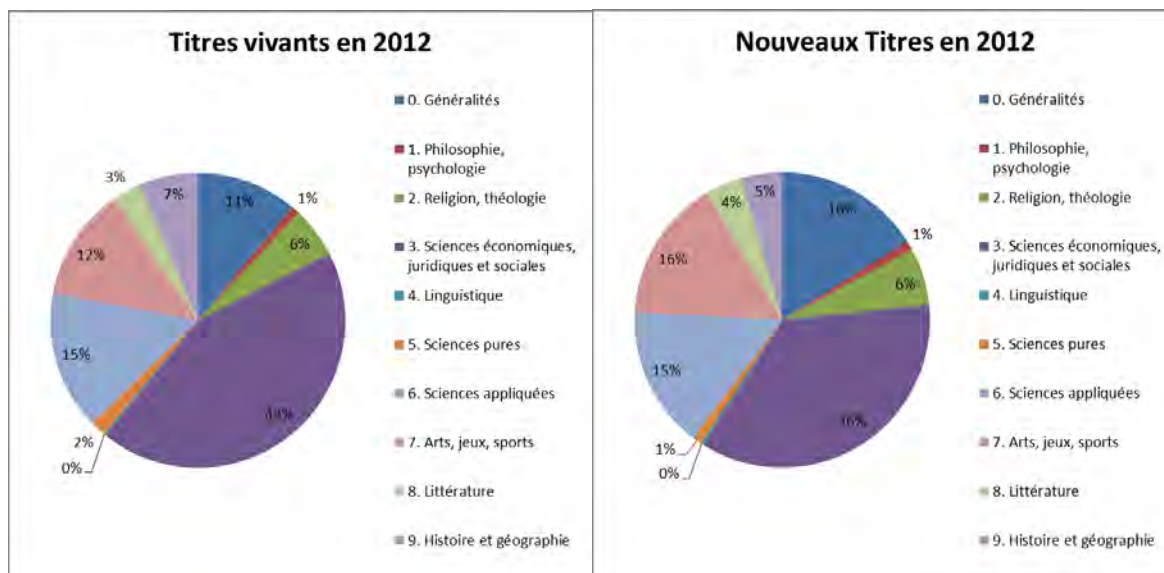
³ Date de l'application d'un cadre de classement aux périodiques dans la *Bibliographie nationale française*.

⁴ Périodiques vivants parus dans la *Bibliographie nationale française* après 1987 et possédant un indice de cadre de classement.

domaine des assurances et mutuelles, le commerce et les télécommunications. Les rubriques 352 « administration territoriale », 331 « économie du travail, syndicats » et 362 « problèmes et services sociaux » regroupent respectivement 7,6 %, 4,7 % et 4,2 % du nombre total des publications indexées. Viennent ensuite les classes 6 et 7 correspondant aux « sciences appliquées » d'une part et aux « arts, jeux et sports » d'autre part. Dans la classe 6 on note particulièrement la forte présence des thématiques « médecine, santé » et « agriculture, élevage ». Dans la classe 7 « arts, jeux, sports » on note l'importance de la rubrique 796 « sports, activités de plein air ».

Le domaine des généralités, qui inclut notamment la presse, c'est-à-dire les journaux et les magazines généralistes, ne vient qu'en quatrième position des titres vivants. Ce secteur reste néanmoins dynamique avec 437 nouveaux titres, dont 111 magazines généraux, 78 publications pour la jeunesse, 69 journaux d'information générale, 41 magazines féminins et masculins, 22 journaux d'annonces, 105 journaux internes d'entreprise et 11 fanzines. La presse magazine rassemble aussi des magazines thématiques (environ 570 nouveaux titres par an), éparpillés sous de nombreuses rubriques en fonction de leurs sujets, les principales de ces rubriques étant, dans l'ordre décroissant : « économie domestique/vie pratique, hôtellerie », « jeux et divertissements d'intérieur », « sports », « bandes dessinées », « dessin, arts décoratifs, artisanat d'art ». La classe 9 « histoire et géographie » est faiblement représentée dans son ensemble, avec seulement 6,5 % des publications indexées dans cette classe. Néanmoins on notera le bon score de la rubrique 944 « histoire de France, histoire locale » qui s'établit à 3,2 % du nombre total de publications indexées. Quant aux nouveautés, 74 titres sont apparus en 2012, le plus souvent publiés par des associations d'érudition locale (*Amis du Vieil Auch, Société d'études historiques de Valréas, ...*), ou des universités populaires (*Études populaires d'Amiens Métropole, ...*).

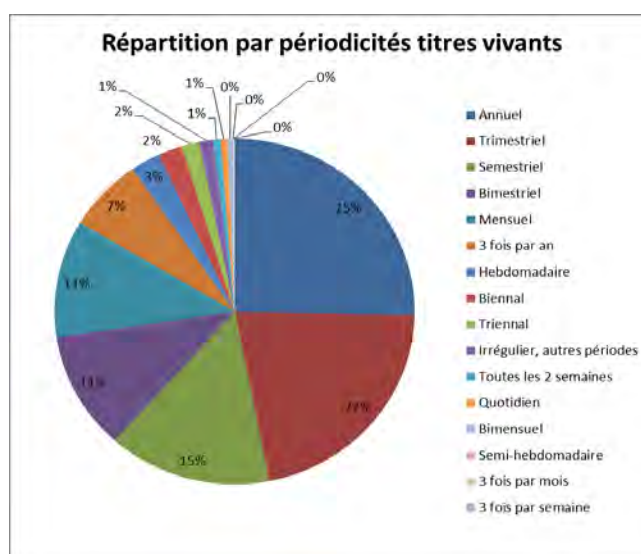
À l'inverse, on notera avec intérêt que le secteur de la bande dessinée, très présent dans l'édition de livres, ne représente qu'une infime proportion des titres vivants de périodiques (0,6 %). Les nouveaux titres de BD marquent cependant une progression depuis trois ans : 55 publications nouvelles en 2012 (soit 1,8%), contre 34 en 2010 et 46 en 2011.



Répartition par périodicité

Les périodicités les plus longues sont les plus représentées, avec toujours en tête les publications annuelles qui représentent le quart des titres vivants. On trouve ensuite les trimestriels et les semestriels. Ces trois fréquences dominant également largement sur les nouveaux titres 2012. Par rapport à 2011, la plupart des périodicités reculent légèrement ou stagnent, à l'exception de la périodicité annuelle qui est la seule à progresser. Cela semble confirmer ce qui était annoncé plus haut, c'est-à-dire que la périodicité moyenne des titres

aurait tendance à s'allonger. On peut signaler à titre d'illustration *Foot hebdo*⁵ qui devient mensuel, ou encore *Tintamarre hebdo*⁶ qui devient bimensuel.



Répartition par type de publication

De nouveaux livres-magazines, appelés « mooks », catégorie déjà signalée l'année dernière, ont continué d'apparaître, tels *Long cours*⁷, *Charles*⁸ ou encore *France Culture papiers*⁹.

D'autres typologies peuvent être fournies sur les nouveaux titres signalés en 2011 et 2012, mais, faute de données suffisantes, ne peuvent pas toujours être communiqués pour l'ensemble des titres. En 2012, la répartition par grandes catégories est étendue à la presse associative, qui totalise 588 publications, soit 19 %, juste derrière la presse magazine ; la presse des associations a pour points forts le domaine social (69 notices), l'histoire locale (55 notices) et les sports (34 notices), et compte 53 revues scientifiques, soit 9 % de son total. On relève la présence significative des revues scientifiques (6 %) et de la presse professionnelle (6,3 %). On décompte 252 publications qui relèvent du niveau « étude et recherche », soit 8,1 %. On observe également la persistance des publications à reliure mobile (PFM), éditées sous version imprimée. En 2012, 863 titres de périodiques vivants sont des publications à feuillets mobiles, soit 2,1 % du nombre total. Les PFM se rencontrent le plus couramment dans le domaine des sciences économiques, juridiques, politiques et sociales (66,4 %) et dans le domaine des sciences appliquées (26,7 %). Au sein de ces thématiques elles se répartissent majoritairement entre les domaines juridique (32,2 %), administratif (17,8 %), gestion (7,7 %), médical (5,6 %), ingénierie (9,7 %).

Nouveaux titres annoncés	en 2011	en 2012
Total des nouveaux titres	3 220	3 095
Presse magazine	816	793
Presse associative	NC	588
Presse professionnelle	225	195
Revue scientifique	247	181
Publications pour la jeunesse	117	121
Journaux internes d'entreprise	108	105
Annuaire et répertoire	97	97
Rapport d'activité	136	82
Presse nationale et locale d'information générale	79	64
Recueil statistique	77	60
Bandes dessinées	46	55

⁵ <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb421669828/PUBLIC>

⁶ <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb423090969/PUBLIC>

⁷ <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42777975g/PUBLIC>

⁸ <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42625962f/PUBLIC>

⁹ <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42604468g/PUBLIC>

Presse syndicale	33	52
Presse confessionnelle	NC	39
Presse d'expression politique	33	29
Journaux d'annonces	17	22
Publications à reliure mobile	16	18
Fanzines	16	11

Documents spécialisés et audiovisuels

Phonogrammes

Pour le dépôt légal des phonogrammes, l'année 2012 a été marquée par une augmentation importante du nombre de dépôts et de déposants, en contradiction avec tous les indicateurs relevés au cours de la décennie qui a précédé. Le marché du disque est en crise, les chiffres de ventes s'effondrent, le marché dématérialisé, s'il est en progression, peine à trouver sa place et est loin de compenser les pertes enregistrées alors que la mort du CD est annoncée depuis des années. Dans ce contexte, les chiffres du dépôt légal ont accompagné une tendance commerciale forte. Si en 2003, on est à 15 709 dépôts annuels pour 344 déposants, on est en 2011 à 9 555 dépôts pour 457 déposants, les chiffres s'étant stabilisés à la fin de la décennie autour des 10 000 dépôts annuels pour une moyenne d'environ 450 déposants. Les chiffres s'expliquaient alors, non seulement par la baisse de la production des principaux acteurs historiques de l'édition phonographique mais aussi par la dispersion des nouveaux acteurs et de l'autoproduction. La démocratisation d'Internet et le développement des nouvelles technologies ont permis au plus grand nombre d'investir un espace de production et de diffusion autrefois réservé aux seuls professionnels. L'éclatement de la sphère éditoriale accompagne l'évolution du marché en même temps qu'elle est le fruit de mutations profondes dans les modes de production, diffusion et même de consommation.

Dépôts

Pour autant, 2012 vient à la fois conforter cette tendance et la contredire. Avec 14 669 dépôts, c'est le chiffre le plus élevé depuis 2003. Certes, le rattrapage de références non déposées d'un catalogue participe à cette hausse spectaculaire du nombre des dépôts, mais cela ne concerne que 459 références et n'explique donc que très partiellement ce bond spectaculaire de près de 5 000 dépôts.

	2010	2011	2012
Total des dépôts	10 006	9 555	14 669

Loin d'être mort, le disque (support optique d'une manière générale, mais aussi le vinyle) reste un objet qui concrétise un projet musical (le plus souvent, mais pas seulement), matérialise un spectacle vivant ou commémore un événement.

Il ne s'agit cependant pas de nier le développement d'une économie numérique qui influe sur les modes de production, diffusion et consommation. Il est bien évident que la dématérialisation de la musique est un phénomène qui est amené à se développer encore davantage dans les prochaines années. Pour illustrer ce propos, notons l'enregistrement au titre du dépôt légal en fin d'année des premiers dépôts immatériels (fichiers numériques).

Déposants

	2010	2011	2012
Total des déposants	490	457	916

Exceptée une hausse notable en 2009 due à un premier travail de relance, le nombre de déposants annuels s'est stabilisé ces dernières années autour de 450. En 2012, ce sont 916 déposants qui ont participé à l'accroissement des collections patrimoniales à travers le dépôt légal. Ce chiffre recoupe des réalités très différentes puisqu'il traduit aussi bien les dépôts des majors (principales maisons de disques aux catalogues internationaux), des labels indépendants de taille très variable et aux catalogues divers qui vont de l'artiste international au répertoire local, des autoproduits, des structures associatives, des entreprises de spectacle, etc...

Liste des principaux déposants	2012
Abeille Musique Consultant et diffusion	2 263
Universal	1540
Sony Music Entertainment	1 281
EMI Music France	1 145
Naïve	877
Warner Music France	604
Wagram Music	440
RDM Edition	406
Harmonia Mundi	386
Editions la Gagneraie	307

Nombre de dépôts et de déposants par tranche de dépôts

Tranches	2010		2011		2012							
	Dépôts	Déposants	Dépôts	Déposants	Dépôts	Déposants						
Plus de 50	8272	82,7 %	25	5,1 %	7 729	80,9 %	20	4,4 %	10 789	73,5 %	31	3,3 %
10 à 49	889	8,9 %	43	8,8 %	986	10,3 %	46	10,1 %	2 145	14,6 %	104	11,3 %
2 à 9	577	5,8 %	154	31,4 %	616	6,5 %	167	36,5 %	1 320	9 %	366	40 %
1	268	2,7 %	268	54,7 %	224	2,3 %	224	49 %	415	2,9 %	415	45,3 %
Total	10 006	100 %	490	100 %	9 555	100 %	457	100 %	14 669	100 %	916	

A l'image des années précédentes, une minorité de déposants représente la majeure partie des dépôts (en 2012, 73,5% des dépôts réalisés par 3,3 % des déposants). On constate malgré tout une perte de près de 10 points dans le poids de leurs dépôts. En revanche, la tendance est inverse dans les autres catégories, confirmant l'éclatement et la dispersion de la production. Ainsi les déposants qui ont entre 10 et 49 dépôts annuels représentent 11,3 % des déposants pour près de 14,6 % des dépôts en 2012 (contre 8,8 % des déposants pour 8,9 % des dépôts en 2010). Enfin, si le ratio relatif des plus petits déposants (moins de 10 dépôts dans l'année) reste relativement stable (autour de 85% des déposants !), le poids relatif de leurs dépôts suit la même courbe en un peu moins accentuée (8,5 % des dépôts en 2010 pour 11,9 % des dépôts en 2012)

Vidéogrammes

Dépôts

13 277 dépôts ont été enregistrés en 2012 (correspondant à 13 684 documents entrés), niveau jamais atteint auparavant.

Année	2010	2011	2012
Nombre de dépôts	8 789	8 396	13 277

Plus précisément, ce chiffre résulte de dépôts exceptionnels de grands catalogues institutionnels ou associatifs, principalement sur vidéo-cassettes, qui relèvent de ce qu'on appelle usuellement « dépôt légal rétrospectif ». 4 897 dépôts relèvent de cette catégorie, dont 3 184 d'un seul déposant. Même s'ils se sont faits plus réguliers dans les deux dernières années, grâce au développement d'un réseau de contacts et à la prise de conscience générale de l'obsolescence des fonds sur support magnétique, ces entrées très précieuses restent par nature ponctuelles.

Le dépôt légal courant sur supports physiques enregistre un niveau médian (6 858 entrées), supérieur à 2011 mais inférieur à 2009 et 2010. L'édition vidéo commerciale connaît actuellement de sérieuses difficultés économiques et une érosion de son marché. Cette tendance n'en reste pas moins contrebalancée par la résistance de la petite édition, qui n'est encore guère passée en ligne.

Le dépôt de fichiers numériques continue une lente progression (1 909 fichiers déposés). Il consiste essentiellement en productions associatives et institutionnelles, en l'absence – pour le moment – de dépôt légal de la vidéo à la demande commerciale (VOD).

Déposants

Année	2010	2011	2012
Nombre de déposants	619	501	595

Le nombre de déposants actifs en 2012 (595) revient quasiment à son niveau de 2010, après une régression en 2011 (501). Le nombre de déposants nouveaux reste important en proportion (203), mais diminue par rapport aux années antérieures. Le travail de « fidélisation » des déposants, toujours difficile, paraît donc porter ses fruits.

Liste des principaux déposants	2012
Centre national du cinéma et de l'image animée	1 243
Institut pour l'histoire de l'aluminium	452
Fox Pathé Europa	424
Universal Studio Canal Vidéo	379
Institut national du Sport et de l'Education Physique	335
Citel Vidéo	289
Institut Français – Département Cinéma	221
Université de technologie de Compiègne	204
Naïve	197
Fédération française de cinéma et de vidéo	183

Documents multimédias multisupports

Entrée et supports

Année	2010	2011	2012
Total	2 566	2 252	2 331

Il est important de noter que le document multisupports est un document qui regroupe deux ou plusieurs supports dont au moins un est audiovisuel. CD-audio, DVD-vidéo, CD-ROM, DVD-ROM et CD-MP3 et mémoire USB sont les supports les plus déposés. À noter, l'augmentation importante du support Blu-ray Disc. Si le support optique tend à être remplacé par un lien Internet, il n'est pas encore évincé par cette nouvelle forme éditoriale.

Le disque microsilicon est présent en raison d'un renouveau de la production et de l'édition pour ce type de format.

Déposants

Le nombre de déposants actifs reste assez élevé même si l'on constate une légère baisse.

Année	2010	2011	2012
Total	566	600	586

Comme les autres années, l'absence de déposant spécifiquement multisupports se confirme bien que certains aient une production importante.

On peut néanmoins remarquer la présence plus importante de l'édition pédagogique et de l'édition pour la jeunesse. Le secteur de l'édition spécialisée dans la formation professionnelle aux systèmes d'information est toujours actif ainsi que celui des éditeurs spécialisés dans la vente de collections en kiosque et de la vente couplée. D'autres secteurs sont présents tel que la santé, le droit ou l'édition sur la musique.

Liste des principaux déposants ¹⁰	2012
SEP GESEP	308
SODIS	57
LAMY	54
Editions DPF	46
Atlas	44
Clé International S/C Nathan-SEJER	41
Figaro (Le)	40
ID Music SA	37
Ortho Edition	33
Gallimard Jeunesse	32
Fontaine picard	31
Naïve livres	26
Sablier éditions	25
Retz-Sejer	24
Nathan primaire	23
Editions Glenat	23
Hatier	23
Coup de pouce	23
Hachette livre jeunesse	21

¹⁰ Les déposants apparaissant dans la liste ci-dessus peuvent éditer des monographies ou des suites fermées (ensemble clos de monographies ou prévu pour être clos en un nombre limité de parties).

Nombre de dépôts et de déposants par tranche de dépôts

Tranches	2010				2011				2012			
	Dépôts		Déposants		Dépôts		Déposants		Dépôts		Déposants	
Plus de 50	708	27,6%	5	0,9%	260	11,6%	3	0,5%	419	18%	3	0,5%
10 à 49	889	34,6%	46	8,2%	1 013	46%	55	9,2%	907	38,9%	47	8%
2 à 9	644	25,1%	188	33,3%	618	24,4%	181	30,2%	651	27,9%	182	31%
1	325	12,7%	325	57,6%	361	16%	361	60,2%	354	15,2%	354	66,4%
Total	2 566	100%	564	100%	2 252	100%	600	100%	2 331	100%	586	100%

Les éditeurs ne déposant qu'un document dans l'année sont toujours les plus nombreux. Cela montre à la fois une stabilité sur ce qui est observé habituellement, à savoir une forte disparité des entre le nombre de déposants et celui des dépôts.

Les périodiques multimédias multisupports

Beaucoup de périodiques multisupports sont diffusés en kiosque ou par abonnement. Par ailleurs, le secteur de la presse est profondément touché par une baisse d'activité qui se répercute sur le nombre de dépôts.

Documents multimédias monosupport, logiciels et bases de données

Dépôts

	2010	2011	2012
Total des dépôts (monographies)	1 991	2 728	2 763

2 763 documents ont été enregistrés en 2012, soit une légère hausse (+ 1,5 %) par rapport à 2011 (2 728 documents déposés) qui avait déjà constitué une année de forte progression. Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2010 la hausse devient notable car elle atteint 37 %.

L'augmentation du nombre de dépôts n'est pas le reflet fidèle de la production éditoriale mais s'explique par des dépôts de catalogues complets jamais déposés (Autodesk, Scilab) ou de rattrapage suite à des années de non-dépôt (Microsoft MSDN, Ciel, Nuance) et par l'ouverture à de nouvelles formes éditoriales (bornes interactives, webdocumentaires etc.).

Le dépôt de documents dématérialisés (682 documents en 2012 contre 526 en 2011) continue de croître lentement mais reste bien inférieur à la réalité de l'édition dématérialisée (notamment pour les jeux vidéo).

Déposants

Année	2010	2011	2012
Nombre de déposants	263	291	213

Le nombre de déposants actifs, c'est-à-dire de déposants qui ont fait au moins un dépôt dans l'année, a baissé avec 213 déposants en 2012 ; de même que le nombre de nouveaux déposants : seuls 52 ont effectué un premier dépôt en 2012 contre 76 en 2011.

Liste des principaux déposants	2012
Autodesk	361
Microsoft MSDN	296
Institut National de l'Information Géographique et Forestière	172
Consortium Scilab	145
Micro application Avanquest	114
AFNOR	108
Activision Blizzard	104
EBP Informatique	90
Namco Bandai Partners France	67
CIEL	58
Eléphorm	49
Nintendo France	48
CDIP	47
3B Scientific	44
Electronic Arts France	41
Ubisoft	40
Konami	38
CFPB	36
Sega France	36
Logivaro	36

Dans la liste des principaux déposants font pratiquement part égale les éditeurs de jeux vidéo et ceux de logiciels d'informatique, reflet exact des secteurs les plus actifs de l'édition électronique.

Tranches	2010				2011				2012			
	Dépôts		Déposants		Dépôts		Déposants		Dépôts		Déposants	
Plus de 50	767	36,5 %	8	2,7 %	1457	53,2 %	12	4,1 %	1515	54,8 %	10	4,7 %
10 à 49	852	40,5 %	38	13 %	804	29,4 %	35	11,9 %	880	31,8 %	34	15,9 %
2 à 9	326	15,5 %	91	30,9 %	333	12,2 %	103	35,2 %	280	10,1 %	78	36,4 %
1	157	7,5 %	157	53,4 %	143	5,2 %	143	48,8 %	92	3,3 %	91	43 %
Total	2 012	100 %	294	100 %	2 737	100 %	293	100 %	2767	100 %	213	100 %

L'analyse comparée des catégories de déposants et de leurs dépôts montre que le nombre de gros déposants (plus de 50 dépôts) a encore augmenté de même que leur part dans le nombre total de dépôts puisqu'ils représentent à eux seuls plus de la moitié des dépôts (54,8 % avec 1 515 titres déposés). Ce sont les dépôts massifs de catalogues complets avec une bonne part de rétrospectif qui expliquent ces résultats. Le nombre de déposants moyens reste relativement stable mais cette stabilité apparente n'est que le résultat du travail de relance mené au cours de l'année puisque 35 % d'entre eux n'avaient pas déposé en 2011. De manière plus générale, le taux de rotation reste très important puisque sur les déposants actifs en 2011, seulement 83 l'ont été en 2012 soit seulement 28,5 %.

En revanche, et c'est la vraie nouveauté de 2012, on constate une nette diminution du nombre des petits déposants passés de 248 à 169 (- 23,5 %) et celle-ci est encore plus flagrante pour les déposants uniques (- 34,7 %), ce qui semble prouver la bascule vers d'autres logiques éditoriales pour des éditeurs occasionnels.

Périodiques électroniques

Les publications traitées sous forme de périodiques sont composées pour l'essentiel :

- - de mises à jour régulières de textes de référence, qu'elles soient publiées seules ou accompagnent les publications papier présentées sous reliure mobile (dénommées « publications à feuillets mobiles »),
- - de publications annuelles : annuaires et répertoires, rapports d'activité des organismes et collectivités publics, rapports scientifiques ou techniques, catalogues.

En 2012, la BnF a reçu par dépôt légal 356 titres de périodiques électroniques, ce qui représente 1 522 fascicules contre 1 981 en 2011. Le volume global de périodiques reçus est ainsi en baisse par rapport à 2011, tant sur le nombre des titres vivants (- 10 %) que sur le nombre de numéros reçus (- 23 %), ce qui s'explique avant tout par le passage en ligne de titres ou de compléments sur support de périodiques papier.

Ainsi, malgré la création de 36 nouveaux titres, on est passé de 397 titres déposés en 2011 à 356 titres en 2012.

Les déposants de périodiques électroniques sont aussi bien des grands groupes qui déposent des dizaines de titres - Wolters Kluwer ou les Éditions Francis et Taylor – que des petites associations qui réalisent un titre unique dans des conditions artisanales. C'est surtout au niveau de l'édition juridique et économique que la mutation vers le site Internet est la plus forte notamment pour les contenus conçus pour accompagner des publications papier. Territorial éditions a ainsi supprimé la quasi-totalité de ses publications sur cédérom en 2012 et le groupe Wolters Kluwer y songerait pour les mois à venir.

Musique imprimée

Dépôts et déposants

En 2012, 1 667 partitions musicales et méthodes de musique ont été déposées. La baisse très significative des dépôts par rapport à 2011 s'explique essentiellement par un dépôt de musique « légère » plus de deux fois moindre qu'en 2011. Le nombre des dépôts en 2012 est toutefois comparable à celui de 2010 (1 661 dépôts). Depuis 2012, toutes les partitions accompagnées d'un support audiovisuel – essentiellement des CD audio – sont comptabilisées dans les dépôts des documents multimédias multisupports.

La répartition géographique des 98 déposants montre que l'Île-de-France reste la région qui concentre le plus grand nombre d'éditeurs (43 % du total en 2012, dont plus de 30 % pour Paris) et qui fournit le plus de dépôts (plus de 65 % des dépôts dont 50 % pour Paris). Les deux autres régions qui rassemblent le plus grand nombre de déposants sont les régions Rhône-Alpes et Bretagne. Quatre déposants de départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Réunion) sont à signaler.

Le nombre de déposants connaît une relative stabilité. Parmi ceux-ci, les auto-éditeurs représentent 16 % des déposants mais seulement 2,4 % des dépôts.

Liste des principaux déposants	Dépôts 2012
Universal music publishing	461
Pierre Lafitan	130
La Boîte à chansons	112
Delatour France	105
Alfonce production	83
International music diffusion	74
Gérard Billaudot	73
À cœur joie	69
Philippe Caillard	55
Warner Chappell	54

On peut distinguer deux grands secteurs de l'édition de partitions : celui de la musique de variété ou « légère » (539 dépôts), et celui de la musique « sérieuse » (1 128 dépôts).

La musique « légère »¹¹

Plus de 95 % des dépôts sont effectués par les deux grandes majors de l'édition de chansons :

- Universal music publishing France : 461 dépôts (85,5 %)
- Warner Chappell music France : 54 dépôts (10 %)

La musique « sérieuse »

L'édition pédagogique conserve une place importante et se caractérise principalement par la publication de petites pièces pour un instrument accompagné au piano, généralement à destination des élèves des écoles de musique et conservatoires.

Le répertoire destiné aux pratiques collectives (harmonies, fanfares et chorales) est toujours bien représenté. En particulier, les trois principaux éditeurs de musique pour ensembles vocaux (adultes et enfants) représentent 20 % des dépôts de musique « sérieuse ».

¹¹ Les termes « musique légère » et « musique sérieuse » ont été depuis longtemps employés pour distinguer la musique dite « populaire » - principalement la chanson de variété - de la musique dite « classique ». On appelle ici « musique légère » les partitions de chansons de variété éditées en « formats » et que le département de la Musique de la BnF conserve et regroupe depuis 1941 sous une même cote (FOL-VM16).

Documents cartographiques

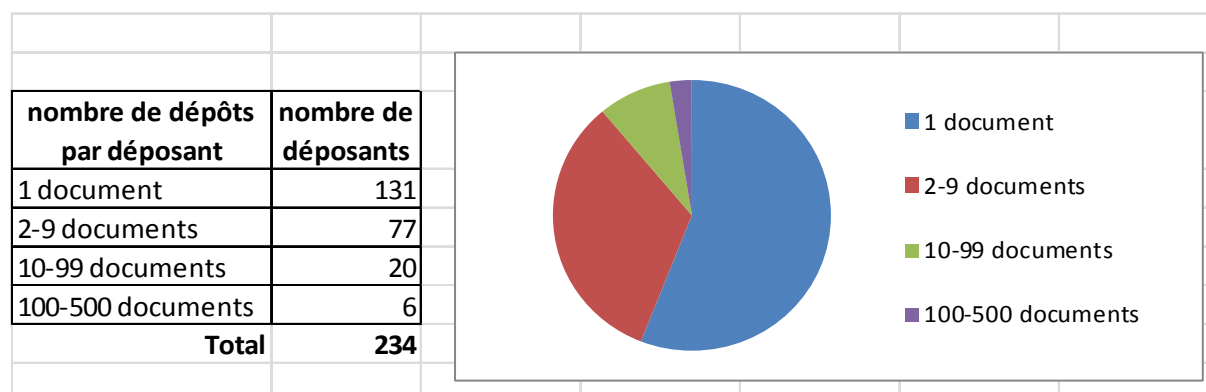
Dépôts

L'année 2012 a permis, au titre du dépôt légal, l'entrée de 2 906 documents cartographiques. Comme pour les années antérieures, cette dénomination recouvre, outre les cartes, plans et atlas, tout document dont la carte est l'élément principal : jeux géographiques, guides de randonnées ou d'escalade, plans en relief, etc. Ce chiffre de 2 906 entrées, malgré une augmentation sensible par rapport aux 2 633 entrées de l'année 2011, témoigne d'une relative stabilité dans la publication de documents cartographiques. En effet, la régularisation de dépôts importants et l'envoi groupé de documents en toute fin d'année civile explique la variation qui peut exister d'une année sur l'autre.

Parmi les dépôts remarquables de l'année 2012, on peut citer la double série (version civile et militaire) de la carte de Guyane au 1/50 000^e, réalisée par l'IGN à partir du Référentiel géographique guyanais. Cette série, en 84 feuilles, permet une connaissance précise de l'hydrographie et du relief de zones peu décrites jusqu'à présent. Un deuxième dépôt marquant est celui de 185 cartes littorales destinées aux kayakistes en mer produites par les éditions Navikayak. Enfin, la Commission de la carte géologique du Monde (CCGM) a produit plusieurs cartes tectoniques et morpho-bathymétriques portant sur les fonds marins et océaniques, notamment du Bassin méditerranéen et de l'océan glacial Antarctique.

Déposants

Pour l'année 2012, 234 éditeurs, imprimeurs ou importateurs ont réalisé au moins un dépôt. Il est intéressant de noter que, sur ces 234 éditeurs, 107 déposaient pour la première fois. Un cas à mettre en avant est l'éditeur Navikayak qui, ayant réalisé son premier dépôt en début d'année 2012, est en fin d'année le sixième déposant, avec 185 cartes déposées.



Les dépôts sont essentiellement le fait de quelques grands éditeurs. 26 d'entre eux seulement ont déposés plus de 10 documents dans l'année (voir schéma ci-dessus).

L'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) est comme chaque année le principal déposant, malgré une baisse importante de la production entre 2011 et 2012. Cette baisse explique pour partie que le segment de la *Bibliographie nationale française – Cartographie* concernant la France métropolitaine soit en recul par rapport aux années antérieures (65 % en 2012, contre 77 % en 2011). Michelin vient en deuxième position, avec un fort accroissement du nombre de documents déposés, qui s'explique principalement par la régularisation de dépôts de cartes, plans et atlas de l'année antérieure.

À l'inverse, 131 déposants sur 234 n'ont déposé qu'un seul document au cours de l'année. Ces dépôts ponctuels sont essentiellement le fait d'offices de tourisme ou de petits éditeurs associatifs.

Estampes et photographies

Chargé du dépôt légal des documents graphiques et photographiques, le département des Estampes et de la photographie collecte et conserve une grande variété de types de documents : estampes, affiches, livres d'artiste, mais aussi posters, calendriers, marque-pages, cartes postales ou cartes publicitaires, etc. Plusieurs secteurs du département traitent ce dépôt légal éditeur et imprimeur selon la nature du document déposé : Estampes et livres graphiques, Affiches, Imagerie, Photographie.

On notera en préambule que l'arrivée des technologies numériques provoque des changements profonds dans la création artistique et les modes de diffusion des images, changements qui ont des répercussions importantes sur le dépôt légal, quel que soit le secteur concerné. Toutefois, par rapport aux chiffres 2011, nous constatons un accroissement des réceptions de documents papier sans atteindre néanmoins les chiffres de l'année 2010. Toutes filières confondues, 278 déposants ont effectué 1 868 dépôts qui représentent 10 594 documents en 2012, soit 2 208 documents supplémentaires par rapport à l'année précédente, traités au titre du dépôt légal des documents graphiques et photographiques.

	2011		2012	
	Nb dépôts	Documents déposés	Nb dépôts	Documents déposés
Imagerie	891	6 823	662	7 478
Affiche	126	704	150	1 286
Gravure-stampe	600	682	927	1 673
Livre d'artiste	142	143	125	125
Photographie	5	34	4	32
Totaux	1 764	8 386	1 868	10 594

Estampe contemporaine

Documents collectés : Estampes contemporaines (en planche ou en portfolio), Livres d'artistes, Graphzines (ou livres graphiques), Publications d'artistes (jeux, cartes postales, posters, flyers, stickers, badges, ephemera ... toute création originale imprimée, multipliée, éditée, de préférence sur support papier).

On constate une augmentation des dépôts par rapport à l'an passé due à l'apport de dépôts importants. En 2012, 1 234 pièces ont été reçues : 1 673 estampes (planches et portfolios), graphzines et autres ; 125 livres d'artistes.

Comme en 2011, la majorité des déposants s'autoédite : les artistes, depuis toujours « auto-éditeurs », impriment et diffusent eux-mêmes leurs estampes, mais cette tendance s'accroît avec la fermeture de plusieurs imprimeurs ces dernières années. Les éditeurs occasionnels (centres d'art, musées, écoles des beaux-arts, etc.) sont de plus en plus nombreux. Les associations de gravure, éditant des gravures commercialisées par souscription, font partie des déposants réguliers : le nombre de leurs éditions ne décroît pas.

Alors que, dans le passé, les professions d'imprimeur et d'éditeur étaient bien distinctes, elles tendent à se confondre actuellement : les éditeurs sont de moins en moins nombreux, ce qui contraint les imprimeurs à devenir eux-mêmes éditeurs. Dans la mesure où le nombre des imprimeurs eux-mêmes diminue, la production d'estampes décroît, première explication à l'érosion du nombre de documents déposés. Par ailleurs, on constate une diminution du nombre de tirages auxquels procèdent les artistes et les éditeurs : la loi ne prévoit pas un chiffre de tirage minimum à partir duquel le dépôt doit être effectué. Il n'est pas rare, notamment avec les techniques numériques, que ce tirage soit de 10-15 épreuves. Le prix de vente de ces estampes est alors élevé, non seulement parce que le coût de fabrication est important, mais aussi parce que l'épreuve est rare. Le développement des impressions à la demande a pour conséquence, bien souvent, l'absence d'une épreuve réservée au dépôt légal.

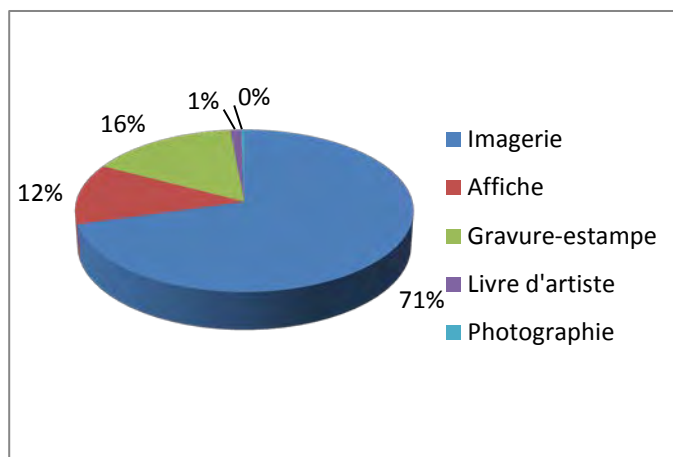
Affiche

En 2012, 1 286 affiches ont été déposées. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à 2011, année qui, comparée aux années précédentes, accusait une baisse radicale ; la plus importante imprimerie spécialisée en grands formats en Ile de France (*Impression & services*),

placée en liquidation judiciaire, n'avait en effet pas effectué de dépôt. Leader historique de l'imprimerie d'affiches en France, elle déposait auparavant à elle seule environ 6 000 affiches par an et un dépôt de substitution avait été négocié de sorte que les fichiers numériques étaient substitués au dépôt de tirages papier.

Imagerie

Représentant en 2012, 71 % de la totalité des dépôts reçus au département des Estampes et de la photographie, le secteur de l'imagerie a traité 7 478 documents, soit une augmentation de près de 9% par rapport à 2011. 130 déposants se sont manifestés dont plus de la moitié sont éditeurs professionnels, issus du secteur du livre pour les albums à colorier, autocollants et autres livres d'images, et du secteur de la carterie. Ces professionnels contribuent à la quasi-totalité des documents déposés (6 427 documents) dont 84 % relèvent du domaine de la carterie.



Si certains déposants importants des années antérieures n'ont pas déposé, de nouveaux éditeurs apparaissent : le deuxième exemplaire de dépôt légal éditeur d'Outre-Mer a permis de combler un retard de plusieurs années avec près de 1 900 cartes postales. Un nouvel éditeur de modèle de dessin de broderie fait également une entrée remarquable avec 428 items. Toutefois, dix déposants seulement nous ont transmis plus de 100 documents.

La répartition géographique des déposants reste assez restreinte. Plus d'un tiers de ces déposants sont parisiens. Seule la moitié des départements français recense les autres déposants. On peut expliquer cet état par la présence de groupes d'éditeurs du secteur de la carterie traditionnelle bien implantés historiquement et couvrant une part importante du territoire français. Mais nous pouvons peut-être penser que le dépôt légal de ces documents iconographiques est méconnu d'une partie des professionnels.

Photographie

Le dépôt légal de la photographie a été alimenté jusqu'à l'avènement du numérique, essentiellement par les dépôts effectués par les agences de presse de par leur qualité de diffuseurs. Elles sont d'une part en grande difficulté eu égard à l'évolution de la presse, et d'autre part essentiellement centrées sur les images numériques. Le dépôt légal de tirages matériels émanant de ces instances est par conséquent tari. Le dépôt légal d'œuvres photographiques proprement dites, doit être considéré sous l'angle non pas d'une production documentaire, mais sous celui du marché de l'art. Les photographes, y compris de reportage, se tournent dorénavant vers la production en peu d'exemplaires commercialisés par des galeries. Le dépôt légal ne peut que difficilement s'appliquer à ce type de production. Les photographies entrant dorénavant par dépôt légal sont les productions tout à fait marginales, proches de l'imagerie (par exemple : dépôt récent d'un corpus produit par Novotel-Groupe Accor pour la décoration de ses hôtels). Même si le dépôt légal tend à se restreindre, les collections de photographie du département s'enrichissent par de larges donations, voire la proposition de grands dons d'atelier (récemment par exemple celle de Jean-Loup Trassard), propositions devenues de plus en plus fréquentes.

Sites Web

Cet observatoire s'intéresse uniquement aux résultats de la collecte large et ne concerne donc pas l'ensemble des contenus capturés au titre du dépôt légal de l'Internet. En effet, les collectes « larges » annuelles, massives et entièrement automatisées, portent sur plusieurs milliards de fichiers et peuvent à ce titre être considérées comme représentatives. Les collectes « ciblées » en revanche prospectent plus spécifiquement certains champs.

La collecte large de 2012 s'est déroulée en octobre et novembre et a duré 33 jours. Elle a permis d'archiver 1,1 milliard d'URL pour un volume de 33 To.

Foisonnement des noms de domaines

Pour établir la liste de départ, la BnF s'est concentrée sur le .fr et .re comme les années précédentes mais a aussi signé une convention avec un nouveau partenaire : l'Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie. L'OPT NC est chargé d'attribuer et de gérer les noms de domaines de premier niveau correspondant au territoire de la Nouvelle-Calédonie, notamment les 3 171 domaines du .nc qui sont venus enrichir la liste de départ de la collecte dont 2 511 aboutissaient à un site actif (les autres indiquent uniquement une réservation du nom sans création de pages Web).

Le .nc apparaît ainsi pour la première fois parmi les 10 plus importantes extensions (Top Level Domain - TLD) des domaines de départ (0,08 % comparativement à 0,54 % pour .re de La Réunion) et dans les 20 premières des domaines collectés (0,12 %).

Ce sont généralement de petits sites et seuls 144 domaines auraient pu prétendre à un échantillonnage plus grand que 2 500 URL.

Un total de 280 TLD différents a été recensé dans les URL collectées. La répartition reste sensiblement similaire d'une année sur l'autre : .fr arrive en premier avec 655 millions d'URL collectées (57,9 %) suivi par .com avec 339 millions d'URL collectées (30 %).

TLD	URL collectées	%
fr	655 481 619	57,9 %
com	339 511 057	30,0 %
net	28 945 667	2,6 %
org	23 852 884	2,1 %
de	10 203 263	0,9 %
eu	7 356 216	0,7 %
uk	4 245 674	0,4 %
be	4 112 695	0,4 %
info	3 604 819	0,1 %
autres TLD	36 467 186	3,2 %

Finalement, 3 110 041 domaines différents ont été collectés. La BnF alloue un volume identique à chaque domaine de départ, défini chaque année selon la taille de l'échantillon souhaité (2 500 URL en 2012 contre 10 000 URL en 2011). Par ailleurs, elle autorise les redirections pour la collecte des éléments embarqués, tels que les images. Certains domaines (4,4 %) ont pu alors être surreprésentés et dépasser cette limite.

Tranches par URL collectées	Domaines collectés	%
Inférieur à 10	1 551 893	49,9 %
Entre 10 et 2 500	1 420 102	45,7 %
Supérieur à 2 500	138 046	4,4 %
Total	3 110 041	100,0%

Parmi ces domaines ayant récupéré le maximum d'URL collectées, on trouve des domaines de second niveau français comme asso.fr (13,8 %) et gov.fr (4,8 %). De même, figurent dans cette liste les plates-formes de blogs ou pages personnelles comme free.fr (4,1 %), wordpress.com (2,6 %) ou blogspot.fr (1,7 %).

L'édition publique

Focus : édition publique

Ce focus a pour objet de dresser un panorama d'un secteur de l'édition : l'édition publique. Par édition publique, on entend toutes publications éditées par un organisme de droit public (administrations centrales et territoriales, services déconcentrés de l'État, autorités administratives indépendantes, établissements publics et organismes publics divers). Seront également abordées ici les « publications officielles », ces publications éditées par les organismes publics afin de rendre compte de la conduite de leur mission, telles que les journaux officiels, documents des assemblées parlementaires, recueils de textes juridiques (lois, décrets, traités...), publications et rapports administratifs du pouvoir exécutif (Présidence, ministères), des collectivités territoriales ou intercommunales, etc.

Les volumétries

Pour les livres, avec 4 143 notices parues dans la *Bibliographie nationale française*, l'édition publique représente environ 6 % des dépôts reçus en 2012. On peut noter que cette proportion tend à diminuer. La production est relativement stable (4 358 publications en 2010, 4 136 en 2011), mais mise en regard avec l'augmentation globale de la production éditoriale, la part de l'édition publique régresse. L'édition de périodiques est constituée de 20 % d'édition publique avec 8 437 titres vivants. La proportion d'édition publique est plus élevée pour les 1 205 documents cartographiques, soit plus de 40 % des dépôts, importateurs compris. Dans le secteur des vidéogrammes, la proportion est également importante : en 2011, 471 dépôts ont été comptabilisés, soit 5,6 % des vidéogrammes, et en 2012, 4 301 dépôts, soit 31 % des vidéogrammes¹². Cette proportion est relativement importante dans le domaine des documents électroniques, puisque 429 dépôts de monographies ont été réalisés en 2012, auxquels s'ajoutent les 90 titres de périodiques électroniques. En revanche, les volumétries sont faibles pour les documents sonores (11), les multisupports (2), et les partitions musicales.

Les affiches éditées par le secteur public et reçues à la BnF constituent la presque totalité du dépôt légal d'affiches (1 200 documents). Ces institutions publiques ou collectivités locales (archives, bibliothèques, musées, conseil généraux...) diffusent cet outil promotionnel pour des campagnes dont les thèmes reflètent la vie de leur territoire (transport, santé, vie familiale, scolarité...). Peu de ces éditeurs (10 déposants) profitent de la carterie comme média : seulement 73 cartes postales ou de fantaisie, marque-pages publiés comme produits dérivés (en relation à des manifestations publiques ou des expositions temporaires d'ordre culturel ou artistique), ont été reçus au titre du dépôt légal de l'imagerie.

Dans le cadre du dépôt légal du Web, l'édition publique est présente dans un grand nombre de collectes, à la fois dans la collecte large et dans les sélections proposées par les bibliothécaires de la BnF. L'analyse des tendances sur une base de données aussi importante n'est pas réalisable aujourd'hui. Par conséquent, ce focus se concentre sur la collecte ciblée intitulée « Publications officielles » et réalisée en 2012, qui donne un panorama assez ouvert de l'édition publique, avec 540 noms de domaines identifiés qui ont ramené 26 millions d'URL.

Ces premières différences illustrent la diversité de l'édition publique et des publications officielles, que l'analyse des producteurs, des thématiques et types de document permet de mieux comprendre.

Les acteurs de l'édition publique

En 2012, 473 déposants, administrations centrales, collectivités locales ou publiques, ont réalisé au moins un dépôt de livre, ce qui représente environ 6,5 % des déposants actifs. Les déposants les plus importants sont les Presses universitaires de Rennes (251 documents déposés), la Direction du budget (167), les Éditions du CNRS (130), la Documentation

¹² Cette proportion est beaucoup plus élevée en 2012, ces dépôts résultant partiellement d'une campagne rétrospective de collecte, en provenance en particulier de l'Organisation internationale de la francophonie.

française (124), le Sénat (103), l'Assemblée nationale (90), la Direction de l'information légale et administrative (DILA) (74), le Centre national de documentation pédagogique (55), le Centre des monuments nationaux-Éditions du Patrimoine (47).

Pour l'audiovisuel, 59 déposants d'édition publique en vidéogrammes ont été actifs, 65 en documents électroniques (monographies), 5 en son. Les principaux sont l'Office international de la francophonie (3 184 documents), l'Institut national du sport et de l'éducation physique (335), l'Institut français (221), l'Université de technologie de Compiègne (204), l'Institut national de l'information géographique et forestière (172), l'AFNOR (108), le CNRS (70), l'Université de Rennes 2 (60), le Comité des travaux historiques et scientifiques (24), le CNDP (16). Les centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) publient régulièrement des vidéogrammes ou des documents électroniques, de même que les musées et les offices de tourisme. Ces médias sont régulièrement utilisés pour l'information institutionnelle, les publications pédagogiques, la présentation de sites touristiques.

Pour les documents cartographiques, ils sont 81, soit plus du tiers des déposants. Le principal est bien entendu l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Deux autres éditeurs publics sont parmi les déposants les plus importants : la Régie autonome des transports parisiens (RATP) et le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).

Parmi les déposants de partitions et méthodes de musique, on rencontre très peu de collectivités publiques. Quelques CRDP éditent des partitions, mais cette production est marginale par rapport aux autres types de documents. Certains conservatoires de musique développent ponctuellement une activité éditoriale. Enfin, un centre de formation pour les musiciens intervenants à l'école (CFMI) a choisi de s'associer avec une structure associative pour l'édition de partitions à destination des élèves des écoles primaires, collèges et écoles de musique de sa région.

La coédition est un phénomène croissant, encouragée par les pouvoirs publics pour des raisons financières et éditoriales, et réunit des éditeurs publics ou bien publics et privés. Certaines administrations ont parfois intégralement confié leurs éditions à des éditeurs privés, c'est le cas de l'Armée de terre dont les publications sont éditées principalement par Economica. Le type d'administration varie beaucoup selon les supports. Si les publications émanant d'administrations territoriales sont minimales dans le domaine des livres, elles représentent une large part des périodiques : les collectivités territoriales (ainsi les conseils généraux ont-ils déposé 594 titres), les intercommunalités et les services déconcentrés de l'administration centrale produisent beaucoup. Ceci est encore plus vrai pour les périodiques électroniques sur support : sur 90 titres, 34 ont été déposés par des conseils généraux, 12 par des conseils régionaux et 8 par des municipalités soit 60 % des titres déposés.

Sur l'ensemble de l'édition publique en périodiques, plusieurs éditeurs émergent : l'Onisep et ses directions régionales (108 titres), la Direction de l'information légale et administrative (DILA) (69 titres), FranceAgrimer (58 titres), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et ses délégations régionales (40 titres), le Centre national de la cinématographie (CNC) (16 titres) et la Banque de France (15 titres).

Pour le Web, la collecte « Publications officielles » part de 540 noms de domaine et recense des éditeurs de sites répartis en quatre ensembles. L'ensemble « administration centrale » est facile à identifier avec les ministères (defense.gouv.fr), les éditeurs officiels (insee.fr), et l'information électronique des citoyens (ensemble-simplifions.fr). L'ensemble « administration territoriale » est beaucoup plus volumineux car il inclut les sites produits par les 26 conseils régionaux (bretagne.fr), les 26 préfectures de région (alsace.pref.gouv.fr), les 105 conseils généraux (cq29.fr) et les 105 préfectures de département (ariege.pref.gouv.fr). Ensuite vient l'ensemble « institutions européennes et internationales » avec notamment les sites de l'Union européenne (easa.europa.eu), les organisations internationales (unesco.org) et les services diplomatiques et consulaires (ambafrance-al.org). Enfin, le dernier ensemble « autre administration », plus vague et non exhaustif, regroupe notamment les établissements publics (cnrs.fr) et les chambres de commerce (ccip.fr).

La collecte permet de découvrir un réseau de sites interconnectés. Ainsi, 1 184 sites en .gouv.fr ont été collectés alors que la liste de départ n'en contenait que 305. Elle donne

également à voir les 100 domaines les plus volumineux dont paris.fr (1,1 million d'URL collectées), cnfpt.fr (470 000 URL collectées) ou europa.eu (290 000 URL collectées).

L'édition publique, pour quoi faire ?

Des publications techniques et de recherche

Une part importante des ouvrages collectés sont des publications de recherche. L'activité des presses universitaires et du CNRS reste importante. Des organismes publics qui n'ont pas spécifiquement une mission de recherche publient également des rapports à valeur scientifique. C'est le cas d'organismes spécialisés dans l'environnement (ADEME), les transports (CERTU) et la santé (ANSES). On comptabilise donc des volumétries non négligeables en sciences sociales, histoire, philosophie. Par rapport à l'édition « professionnelle », on constate ainsi une surreprésentation des publications d'actes de congrès (513 parutions en édition publique en 2012 d'après la *Bibliographie nationale française*, pour un total de 1 498 actes, soit plus d'un tiers), de mélanges (plus de 30 %), des éditions de travaux universitaires (plus de 25 %). Ces ouvrages sont généralement destinés à un public spécialisé.

La valorisation patrimoniale

La publication d'ouvrages relatifs à leurs activités fait partie des missions de valorisation d'institutions comme les musées ou les bibliothèques. Des organismes tels que la Réunion des musées nationaux ont des activités de publication importantes quantitativement. Bibliothèques et musées dépendant de l'administration nationale ou territoriale publient des catalogues qui vont du fascicule au livre. L'édition en art est ainsi constituée pour 13 % d'édition publique : guides de musées, d'expositions, bornes et dispositifs interactifs (comme c'est notamment le cas des documents déposés par le Musée Matisse ou le château des ducs de Bretagne à Nantes).

Les documents de l'administration

Dans la lignée de la loi du 17 juillet 1978 permettant de demander à l'administration la communication des documents administratifs qu'elle détient, les organismes de droit public ont produit bon nombre de documents rendant compte de leurs activités. Les principaux éditeurs cités ci-dessus illustrent cette mission. On repère également une part importante de publications dans le domaine de l'administration et des sciences sociales. En 2012, ce sont 1 680 livres d'édition publique qui ont été signalés dans cette catégorie, représentant plus de 40 % de l'ensemble de l'édition publique de monographies. On peut également relever que les données brutes peuvent être publiées, avec une centaine de recueils statistiques repérés en 2012.

Pour les périodiques officiels, le secteur des sciences sociales reste très largement majoritaire, à hauteur de 77,4 %. À l'intérieur de cette thématique, l'« administration publique » regroupe 9,5 % des publications et l'« administration territoriale » 28,4 %. L'éducation et l'agriculture figurent également en très bonne position avec respectivement 9,7 % et 10,4 % des publications officielles indexées à l'aide de ces rubriques. L'édition publique propose des types propres de publications. À côté des magazines, bulletins, ou autres revues on rencontre des Rapports et délibérations, des Comptes rendus de séances, des Recueils d'actes administratifs, des Budgets primitifs, des Cahiers d'acteurs des commissions particulières du débat public contribuant à l'instruction des grands projets d'infrastructure, etc.

L'administration en ligne

Du plus haut échelon de l'État aux établissements publics, l'administration utilise aujourd'hui les sites Internet comme outil de communication et de documentation. Désormais, l'administration répond à la demande de transparence en utilisant les possibilités du Web en matière de diffusion de l'information. Un nombre toujours plus important de publications et de documents officiels sont mis en ligne, et sont consultables gratuitement. La collecte « Publications officielles » de 2012 a permis de récupérer 26 millions d'URL collectées pour un volume de 1,6 To. Elle contient tous types de fichiers et notamment 1,5 million de documents au format PDF (soit près de 6% du nombre total d'URL, contre à peine 1% pour la collecte large). Ces documents sont parfois centralisés sur des portails, en fonction de leur contenu (informations juridiques, financières...) et de leur typologie (rapports, bulletins,

statistiques...). On peut évoquer, le site service-public.fr, portail officiel de l'administration, qui joue un rôle décisif. En effet, il propose aux usagers des synthèses didactiques concernant différents domaines du droit. Par ailleurs, l'ensemble des textes juridiques en vigueur est consultable sur legifrance.gouv.fr, portail du droit français et « *service public de la diffusion du droit* ». Enfin, d'autres sites institutionnels mettent à la disposition des Français des informations juridiques plus spécifiques. De ce fait, chaque internaute a la possibilité de se renseigner sur ses droits, en tant que travailleur, justiciable, consommateur, ou encore usager de la santé.

L'ouverture des données publiques (ou « *open data* ») constitue une étape supplémentaire de ce processus, en facilitant la réutilisation des informations officielles par les citoyens, afin de les inciter à créer eux-mêmes des services et des applications innovants (sur Internet, sur mobile, sur tablette...).

Par ailleurs, le développement de l'administration en ligne conduit à une simplification des démarches administratives, désormais réalisables à distance. L'utilisateur se voit offrir de très nombreux services en ligne, qui lui permettent d'effectuer l'ensemble d'une démarche administrative depuis son domicile. La télédéclaration des impôts, disponible sur le site Internet de l'administration fiscale, constitue un des exemples les plus connus de dématérialisation des services publics.

Une dématérialisation ?

De plus en plus, ce sont aussi les publications qui sont dématérialisées. En fonction du public visé, le document numérique en ligne peut s'ajouter ou se substituer au document sur support.

Néanmoins, assez peu d'éditeurs publics font le choix d'une dématérialisation totale de leur production. On assiste très souvent à une permanence des deux modes de diffusion : les données statistiques, telles que les *Chiffres-clés*, publiées par les ministères ont des versions imprimées et électroniques. En ce qui concerne les documents officiels comme *Le Journal officiel*, dématérialisé dès 1997, le document en ligne authentifié a la même valeur légale que le journal imprimé.

Pour ce qui concerne les périodiques, ce sont surtout les collectivités locales qui font le choix de la dématérialisation des documents officiels qu'elles produisent tels les recueils des actes administratifs, les comptes-rendus de séances, les rapports d'activité, etc. Ces publications étaient généralement diffusées à peu d'exemplaires.

Une même publication peut aussi être diffusée simultanément au format papier et au format numérique (exemple : INSEE, Assemblée nationale, Sénat). Une partie du catalogue peut être diffusée uniquement en ligne, notamment la publication des données statistiques, tandis que les publications d'analyse et de fonds continuent à être diffusées au format papier. C'est par exemple le modèle choisi par FranceAgrimer qui entend conserver des publications imprimées à destination de certains professionnels du secteur d'activités concerné.

Comme le constate le médiateur de l'édition publique, instance de suivi et d'évaluation des activités des éditeurs publics, la production dans ce secteur a tendance à diminuer quantitativement et surtout à évoluer des points de vue des supports et des dispositifs éditoriaux.

Si les éditeurs institutionnels, c'est-à-dire dont l'activité d'édition participe des missions de l'établissement, sont des déposants souvent importants du point de vue des volumétries, quel que soit le type de document (la Direction de l'information légale et administrative pour les livres et les périodiques, l'Institut national de l'information géographique et forestière pour les cartes, le CNRS pour les livres et les documents audiovisuels...), le grand nombre de déposants ne doit pas masquer des inégalités dans les dépôts. L'augmentation du nombre des établissements publics a été accompagnée d'un éparpillement de la production entre des éditeurs qui déposent parfois peu et irrégulièrement. Tandis que la présence des éditeurs publics est très marquée dans des secteurs tels que les sciences sociales ou l'art, d'autres secteurs de l'édition sont plutôt investis par des éditeurs privés : c'est le cas des sciences, des techniques, de la médecine ou de la gestion. Le maintien d'une activité éditoriale importante

quantitativement des éditeurs institutionnels, parfois même au dépend d'autres structures éditoriales publiques, pourrait être confirmé si l'on considère les dernières directives officielles. La circulaire du 29 mars 2012, « efficacité des activités de publication de l'Etat », insiste sur les nécessaires mutualisation des moyens et recours aux moyens des acteurs publics ou privés capables d'agir avec le plus d'efficacité. Les éditeurs publics institutionnels ont « vocation à assurer des prestations mutualisées entre ministères ou services publics ». La circulaire rappelle qu'il est indispensable de rationaliser moyens techniques et financiers investis dans l'édition et d'éviter la concurrence directe avec les publications des secteurs privés. C'est le Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA), créé en 2010 et dont la fonction est d'évaluer, d'expertiser et de conseiller notamment dans le domaine de l'édition publique et des publications administratives, qui doit veiller à ce que cette circulaire soit appliquée. Quel que soit le type de document, la dématérialisation des publications est également issue d'une volonté politique. Au-delà de l'aspect marchand de quelques sites, cette tendance à la mise en ligne des documents se fait selon des modalités très différentes : les contenus intellectuels des documents, les types de public ou les modes de consultation influent sur le passage au numérique en ligne. Le souci politique de donner une transparence aux actions publiques s'accompagne de l'édition de publications souvent gratuites, comme un prolongement au service public, que l'administration en ligne vient renforcer.

Liste des indicateurs proposés dans le réservoir

Indicateurs	Fichier de consultation
Nombre de livres reçus par dépôt légal	Livres imprimés
Tirage initial médian	Livres imprimés
Prix moyen des ouvrages	Livres imprimés
Nombre de dépôts et déposants répartis selon le nombre de dépôts annuels par déposant	Livres imprimés
Nombre de dépôts et déposants par département et région de déposants	Livres imprimés
Nombre de dépôts et déposants par catégorie de déposants	Livres imprimés
Liste des 50 principaux déposants par année de dépôt	Livres imprimés
Nombre de dépôts répartis par tranches de tirage initial	Livres imprimés
Lieu d'impression - synthèse	Livres imprimés
Lieu d'impression - détail France	Livres imprimés
Lieu d'impression - détail par pays	Livres imprimés
Nombre de livres signalés dans la Bibliographie nationale française - répartition par classe thématique	Livres imprimés
Nombre de livres par genres (documentaires et fictions)	Livres imprimés
Nombre de publications jeunesse	Livres imprimés
Nombre de coffrets par thématique	Livre imprimés
Répartition par pays de publication - synthèse	Livres imprimés
Répartition par pays de publication - détail par année	Livres imprimés
Répartition par langue de publication - synthèse	Livres imprimés
Répartition par langue de publication - détail par année	Livres imprimés
Nombre de livres en langue originale ou traduits	Livres imprimés
Ouvrages traduits par langue originale - synthèse	Livres imprimés
Ouvrages traduits par langue originale - détail par année	Livres imprimés
Nombre de notices de nouvelles collections éditoriales parues dans la Bibliographie nationale française - publications en série	Livres imprimés
Nombre de livres appartenant à une collection éditoriale	Livres imprimés
Nombre de livres jeunesse appartenant à une collection éditoriale	Livres imprimés
Volumétries générales titres vivants	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par pays	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par pays - zoom France	Périodiques imprimés

Indicateurs	Fichier de consultation
Nombre de titres vivants par pays et thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par région France et thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants détail outre-mer et thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par langue	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par langue et thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par périodicité	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants par périodicité et thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants édition publique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants édition publique par périodicité	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants édition publique par thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants Publications officielles	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants Publications officielles par thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants outre-mer et thématique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants outre-mer par langue	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants outre-mer et édition publique	Périodiques imprimés
Nombre de titres vivants outre-mer et périodicité	Périodiques imprimés
Nombre de changements de titres, fusions, scissions, absorptions par année	Périodiques imprimés
Nombre de changements de titres, fusions, scissions, absorptions par pays et par année	Périodiques imprimés
Nombre de changements de titres, fusions, scissions, absorptions par langue et par année	Périodiques imprimés
Nombre de changements de titres, fusions, scissions, absorptions par périodicité et par année	Périodiques imprimés
Nombre de changements de titres, fusions, scissions, absorptions par édition publique et par année	Périodiques imprimés
Nombre de changements de titres, fusions, scissions, absorptions par thématique et par année	Périodiques imprimés
Nombre de cessations de parution par année	Périodiques imprimés
Nombre de cessations de parution par pays et par année	Périodiques imprimés
Nombre de cessations de parution par langue et par année	Périodiques imprimés
Nombre de cessations de parution par périodicité et par année	Périodiques imprimés
Nombre de cessations de parution par édition publique et par année	Périodiques imprimés
Nombre de cessations de parution par thématique et par année	Périodiques imprimés
Nombre de migrations de support par type de migration	Périodiques imprimés
Nombre de migrations par pays et région	Périodiques imprimés
Nombre de migrations par langue	Périodiques imprimés
Nombre de migrations par édition publique	Périodiques imprimés

Indicateurs	Fichier de consultation
Nombre de migrations par périodicité	Périodiques imprimés
Nombre de migrations par thématique	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par pays et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par langue et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par périodicité et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par public et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par types de publications en série et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par édition publique et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par forme d'édition et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres par type de périodique et année	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres de magazines par thématique (2011-)	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres de presse professionnelle par thématique (2011-)	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres de presse académique par thématique (2011-)	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres de presse d'expression politique par thématique (2011-)	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres de presse syndicale par thématique (2011-)	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres de presse confessionnelle par thématique (2011-)	Périodiques imprimés
Nombre de nouveaux titres de presse associative par thématique (2012)	Périodiques imprimés
Nombre de documents audiovisuels reçus par dépôt légal	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par support et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par grande classe thématique par année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par genre audiovisuel et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par genre multisupport et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par mode de diffusion et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par public ou fonction et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par forme et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par pays de publication et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par langue de publication et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par langue originale et année	Audiovisuel
Nombre de documents audiovisuels par publication officielle et année	Audiovisuel
Nombre de dépôts et déposants répartis selon le nombre de dépôts annuels par déposant – Phonogrammes	Audiovisuel
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Phonogrammes	Audiovisuel
Nombre de déposants par département et région déposant - Phonogrammes	Audiovisuel

Indicateurs	Fichier de consultation
Nombre de dépôts par département et région déposant - Phonogrammes	Audiovisuel
Nombre de phonogrammes par support et année	Audiovisuel
Nombre de dépôts et déposants répartis selon le nombre de dépôts annuels par déposant – Vidéogrammes	Audiovisuel
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Vidéogrammes	Audiovisuel
Nombre de déposants par département et région déposant - Vidéogrammes	Audiovisuel
Nombre de dépôts par département et région déposant - Vidéogrammes	Audiovisuel
Nombre de vidéogrammes par support et année	Audiovisuel
Nombre de dépôts et déposants répartis selon le nombre de dépôts annuels par déposant – Multimédias multisupports	Audiovisuel
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Multimédias multisupports	Audiovisuel
Nombre de déposants par département et région déposant - Multimédias multisupports	Audiovisuel
Nombre de dépôts par département et région déposant - Multimédias multisupports	Audiovisuel
Nombre de multimédias multisupports par support et année	Audiovisuel
Nombre de dépôts et déposants répartis selon le nombre de dépôts annuels par déposant – Multimédias monosupport	Audiovisuel
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Multimédias monosupport	Audiovisuel
Nombre de déposants par département et région déposant - Multimédias monosupport	Audiovisuel
Nombre de dépôts par département et région déposant - Multimédias monosupport	Audiovisuel
Nombre de multimédias monosupport par support et année	Audiovisuel
Nombre de documents musique imprimée reçus par dépôt légal	Musique imprimée
Nombre de dépôt et déposants musique imprimée par catégorie déposant	Musique imprimée
Nombre de dépôt et déposants musique imprimée par région déposant	Musique imprimée
Liste des 30 principaux déposants par année de dépôt	Musique imprimée
Nombre de notices de musique imprimée parues dans la Bibliographie nationale française	Musique imprimée
Nombre de documents cartographiques reçus par dépôt légal	Documents cartographiques
Nombre des dépôts et déposants par catégorie de déposants	Documents cartographiques
Nombre des dépôts et déposants par département et région de déposants	Documents cartographiques
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt	Documents cartographiques
Nombre de documents cartographiques signalés dans la bibliographie nationale - répartition par classe thématique	Documents cartographiques
Nombre de documents par type de document	Documents cartographiques
Nombre de dépôts et documents reçus par dépôt légal	Estampes
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Imagerie	Estampes
Nombre de déposants par localisation géographique, 2009-2011 - Imagerie	Estampes

Indicateurs	Fichier de consultation
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Affiche	Estampes
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Estampe	Estampes
Nombre de déposants par localisation géographique, 2009-2011 - Estampe	Estampes
Liste des 10 principaux déposants par année de dépôt - Livre d'artiste	Estampes
Nombre de déposants par localisation géographique, 2009-2011 - livre d'artiste	Estampes
Liste des déposants par année de dépôt - Photographie	Estampes
Nombre de déposants par localisation géographique, 2009-2011 - Photographie	Estampes
Indicateurs généraux des sites collectés	Sites Web
Top 100 des domaines	Sites Web
Tranches d'URL collectées par domaines collectés	Sites Web
Code réponse HTTP – synthèse	Sites Web
Code réponse HTTP – détail	Sites Web
50 premiers types MIME en URL (par catégorie) – synthèse	Sites Web
50 premiers types MIME en URL (par catégorie) – détail	Sites Web
50 premiers types MIME en poids – synthèse	Sites Web
50 premiers types MIME en poids – détail	Sites Web
20 premiers TLD de départ	Sites Web
20 premiers TLD collectés (URL)	Sites Web
20 premiers TLD collectés (poids)	Sites Web